



FORMATION ET TESTS CACES®

GRUE MOBILE R483

PUBLIC CONCERNE

■ Tout le personnel destiné à la conduite de Grue Mobile (G.M.) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite de grue mobile

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

3 jours 21 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

■ Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R483

■ Grue mobile

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

■ Testeur CACES® certifié par SGS

OBJECTIFS

- Situer son rôle et sa responsabilité
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et effectuer les opérations d'entretien courant qui sont de son ressort
- Mettre en service et manipuler une Grue Mobile

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 7 heures)

Connaissances générales

Rôle et responsabilités du conducteur, de l'employeur, dispositif CACES®, Connaissances des acteurs internes et externes en prévention du risque, Rôle et responsabilité du chef de manœuvre, signaleur et de l'élingueur

Classification et technologie

Terminologie, caractéristiques générales, identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et des différents dispositifs de sécurité, rôles des structures de protection... les principaux types de grues mobiles et les catégories correspondantes

Notions élémentaires de physique

Stabilité et déplacement des grues mobiles sur chantiers

Identifier les conditions d'équilibres, les facteurs qui influent sur la stabilité, utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur, règles de signalisation de chantier ...

Risques liés à l'utilisation des grues mobile

Risque de renversement, heurts avec charge ou avec grue, retombée de la charge, risques liés à l'environnement, risques liés aux conditions climatiques, risques liés au manque de visibilité, risque d'incendie, risque de chute de hauteur du grutier

Accessoires de levage et règles d'élingage

Exploitation/vérification des engins de chantier

Opérations interdites, délicates, télescopage, choix d'un type de mouflage, conditions exceptionnelles de recours au dispositif de neutralisation du contrôleur d'état de charges, anomalies concernant les câbles de levage, le châssis, la structure de la flèche et les flexibles hydrauliques

FORMATION PRATIQUE (Durée : 7 heures)

- L'adéquation,
- Les prises de postes et vérifications,

- La conduite et la circulation,
- Le positionnement,
- Les manœuvres,
- La maintenance.

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

Test CACES® théorique (Durée 1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.483 de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 5 ans

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET

PROG-R483-2J-03/06/2021-V2



ACTION FORMATION OUEST – 7 rue Paul Richet 22120 POMMERET

Tél : 02 96 51 37 86 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00059